de Wasquehal et qui n'a pas coutume de retourner les budgets des communes, approuvés ou pas, avant, au plus tôt, la fin septembre ou le commencement d'octobre.

» Toutefois, je vous prie de faire connaître à vos lecteurs que le compte administratif communal de l'exercice 1902, que l'Administration municipale a présenté au Conseil dans cette même séance du 24 mai et au bouclant par un excédent de recettes de 37,372 fr. 29, a été approuvé par M. le Préfet le 16 du mois courant, ce qui a établi indiscutablement que les chiffres que nous avons, au cours de la période électorale dernière, mis sous les yeux des contribuables, n'étaient pas, comme nos adversaires et vous-même l'ont prétendu, « de » la poudre aux yeux ».

» Je vous prie, et au besoin vous requiers, d'insérer dans votre plus prochain numéro, la présente lettre rectificative, aux lieu et place de l'article incriminé.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

» *Le Maire de Wasquehal,*
» LEJEUNE-MULLIEZ. »

M. le Maire de Wasquehal en tient pour son excédent de 37 372 fr. 29! Nous avons dit à satiété ce qu'il faut croire de cette fable et établi la véritable situation financière de la commune. La gestion de la municipalité collectiviste a, du reste, été jugée sans appel par le corps électoral. M. Lejeune-Mulliez peut garder sa marotte; il ne trompera plus personne.

—×—

Une seconde lettre nous est parvenue, signée, cette fois, de M. Picavet, adjoint, secrétaire de la Ligue Républicaine, et dans laquelle il proteste pour la seconde fois contre le titre de collectiviste que nous lui avons donné. « Je reste, dit-il, fidèlement adhérent à la Ligue Républicaine et je ne permettrai pas qu'on me donne une autre étiquette que celle de radical. » Dont acte.

LANNOY

LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES pour les fillettes des écoles communales du canton ont eu lieu, samedi, à l'école de Mme Ternisien, à Lannoy, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire.

La délégation cantonale était représentée par M. Henri Delecroix, maire d'Hem. Sur 86 élèves inscrites, 79 se sont présentées. 70 ont été déclarées admissibles et 68 admises définitivement. 17 de ces élèves avaient été préparées par les Dames de la Sainte-Union. Les prix départementaux ont été retribués de la façon suivante: 1er, Geneviève Durot, de l'école publique de Wattrelos; 2e, Aline Boyart, de Lys-lez-Lannoy.

BREVET ELEMENTAIRE. — Deux élèves des Dames de la Sainte-Union, Mlles Marie Delattre et Louise Marcq, ont subi avec succès les examens pour l'obtention du brevet élémentaire.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — Dans la soirée de samedi, les préposés Paul Crespel, Louis Marescaux et Alfred Ducroocq, de la brigade de Touffiers, étant de service *Au Vouturier*, à 250 mètres de la frontière, ont arrêté deux ménagères, Sophie Lebocq, 43 ans, domiciliée à Roubaix, boulevard de Reims, et Sidonie Carrette, 37 ans, demeurant à Lys, hameau de Cohem, qui portaient ensemble les marchandises ci-après: 5 kil. 500 de café vert, 2 kil. 150 de café brûlé, 500 grammes de poivre, 2 kilos de confiture, 300 grammes de tabac haché.

Cette saisie est d'une valeur totale de 24 fr. 25.

LA CULTURE DU LIN. — Neuf cultivateurs ont ensemencé le lin dans les proportions suivantes: Désiré Duquesnoy, 1 hectare 17 ares 40 centiares; Fernand Potelmann, 62 ares 55 c.; Louis Pouchain, 73 a. 50 c.; Ferdinand Duquesnoy, 2 h. 01 a.; Denis Delmarre, 1 hectare 29 ares; Pierre Wartel, 53 ares; Emile Dhalluin, 86 ares 02 c.; Louis Brunin, 41 ares; Breucq Pizaret, 1 hect. 89 ares 35 c.

LEERS

LA FETE DU PATRONAGE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE. — C'est aujourd'hui dimanche que les jeunes gens du patronage Saint-Louis célébreront leur fête patronale. Dans l'après-midi, des réjouissances variées seront offertes aux membres actifs et honoraires, entre autres l'ascension de deux ballons, lancés par M. Hespel, aéronaute de Leers. A six heures et demie, salut solennel chanté par les jeunes gens et panégyrique du saint, par M. le curé. A l'issue de la cérémonie, banquet au local de la société.

FLERS-BOURG

UN CARROUSEL ATTELE. — Les jeunes gens de la commune organisent, pour le dimanche 19 juillet prochain, un grand carrousel attelé, au bénéfice des pauvres. Il y aura 200 francs de prix en espèces, dont 175 francs pour les coureurs et 25 fr. pour les dames, et de nombreuses surprises. Trois primes en espèces seront tirées au sort entre toutes les voitures qui auront participé au cortège.

FLERS-BREUCQ

CERTIFICAT D'ETUDES. — Onze élèves de l'école communale des garçons ont été reçus aux examens du certificat d'études. Ce sont: Louis Bouche, Albert Deramond, Marcel Dédoffy, Emile Delpierrepont, Louis Derock (2e prix départemental), Pierre Dhondt, Emile Droulez, Lucien Dutruiz, Marcel Lecocq, Jules Lecoutre, Jules Voisin. Quatre de ces élèves ont obtenu la mention d'agriculture.

UN CONCERT FESTIVAL est organisé par la Fanfare du Breucq pour le dimanche 5 juillet 1903. En voici le programme: de 3 à 4 h., réception des sociétés au local de la fanfare, Café Merlon, où les vins d'honneur seront offerts. A 4 h. 1/2, formation du cortège à la *Ville de Roubaix*. Les sociétés musicales précédées des sapeurs-pompiers de Forest et de la Société des anciens militaires du Breucq, défileront par les rues de Lille, d'Hem, Gambetta, et se rendront à la Plaisette où elles exécuteront les morceaux suivants:

1. Ouverture du concert par la Fanfare du Breucq. — 2. Harmonie municipale d'Armappes. Directeur: M. Sérayne. *Gloria Victis* (Richard); *France* (Buot). — 3. Harmonie la *Jeune France*, Wasquehal. Directeur: M. Brunin. *La Reine des Vagues* (Bæger); *Flots du Danube*, valse. — 4. Fanfare municipale de Flers. Directeur: M. Bossut. *Aubade Printanière* (Michel Krein); *Czardas* (Michel Krein). — 5. Fanfare *Sainte-Cécile*, de Forest. Directeur: M. Delahaye. Fantaisie sur *Mireille* (Gounod); *Caprice Mélodique* (Gadenne). — 6. *Grande-Harmonie* de Croix. Directeur: M. L. Codfeteux. Ouverture, X... Fantaisie, X... — 7. Fanfare de Mons-en-Barœul. Directeur: M. Massart. *Marche Nuptiale* (Canivy); *Marche des Incas* (Bandorski). — 8. Fanfare des Trompettes *La Renaissance*, Croix. Directeur: M. A. Jacquemain. *Paris Roubaix*, adagio (F. Jacquemain); Fantaisie caractéristique (F. Jacquemain); Grande valse de concert (Jules Lordan).

La Commission organisatrice prie les habitants de bien vouloir pavoiser et illuminer leurs maisons.

WILLEMS

LA CULTURE DU LIN. — La superficie des terres ensemencées en lin est, cette année, de 10 hectares, 64 ares 97 centiares, répartis entre quatorze fermiers.

ETAT CIVIL. — Déclarations de naissances du 27 Juin. — F. Lejeune, au Robigeux. — Paul Conart, au Marais. — Joseph Holvoet, au Robigeux.

Mariage. — J.-B. Holvoet, employé aux chemins de fer, et Hélène Despres, servante.

Déclarations de décès. — Juliette Favorelle, 65 ans, rue des Ecoles. — M. J. ne Pluquet, 75 ans, rue Ramon. — Ferdinand Leclercq, 62 ans, rue des Morts.

BELLEJAROINIÈRE
Succursale de Lille, 177, boulev. de la Liberté.
HAUTES NOUVEAUTÉS D'ETÉ POUR COSTUMES COMPLETS
33634

MAISON MUSICALE
G. COUSART, élève de Pleyel
8, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX
Pianos de tous facteurs, de style et ordinaire. Casiers et pupitres de luxe et fantaisie. Violons, mandolines, guitares, instruments cuivre et bois, machines parlantes et chantantes. Abonnement littéraire et musical. Maison de confiance.
LOCATION — ACCORDS — REPARATIONS
29275

WATTRELOS

Disparition inquiétante d'un petit garçon de onze ans. — Vendredi, à une heure de l'après-midi, le jeune Léopold Dhertock, onze ans, dont le père habite rue Couteau, 13, à Wattrelos, et exerce la profession de chaudronnier au peignage Amart-Rousseau, à Roubaix, s'en alla comme de coutume, à l'école, et le soir, vers sept heures, son père le vit près du canal, au quai de Leers. Mais la soirée et la nuit se passèrent sans que l'enfant reparût à la maison. Samedi matin, les parents angoissés firent des recherches partout, sans résultat, et hier soir, l'enfant n'était pas encore retrouvé.

Nous donnons son signalement: taille de son âge, cheveux blonds, blouse de toile rayée avec ceinture, pantalon marron, chapeau de paille blanc, ruban noir, souliers jaunes, chaussettes noires.

CRÉATION DE CLASSES SUPPLÉMENTAIRES A L'ECOLE DES GARÇONS DU CENTRE ET A L'ECOLE DES FILLES DE LA VIEILLE-PLACE. — Il y a un an, le 16 juin mil neuf cent deux, le Conseil municipal de Wattrelos adoptait les plans et projets d'agrandissement de l'école des garçons du Centre et de l'école des filles de la Vieille-Place, et votait les ressources nécessaires à cette dépense, s'élevant à 10.278 fr., sur laquelle le département devait prendre pour sa part 750 francs, et l'Etat 4.650 fr., ce qui réduisait le contingent purement communal à 4.678 francs.

La Commission des bâtiments civils approuva les plans le 11 août suivant; puis le Conseil départemental donna son avis, et enfin, par arrêté du 6 juin courant, M. le Préfet du Nord ratifia à son tour le projet, autorisant en même temps la ville de Wattrelos à emprunter la somme de 4.000 francs, remboursable en 30 ans, pour payer sa part de la dépense.

Cet emprunt sera voté par le Conseil municipal dans sa prochaine réunion, qui ne saurait tarder, et aussitôt que ce prêt d'argent sera contracté, les travaux pourront être mis en adjudication. Ils consistent en deux classes supplémentaires à l'école des garçons du Centre et une classe supplémentaire à l'école des filles de la Vieille-Place. Il y aura, de ce fait, six classes à la première et trois à la seconde.

ACCIDENT D'USINE. — Un trieur du peignage Alfart-Rousseau, Gustave Bonte, demeurant à Roubaix, rue de la Longue-Chemise, est tombé dans un escalier et s'est fait une entorse. Huit jours de repos.

CAPTURES D'EPAVISSES. — Un ouvrier agricole de la ferme de M. Emile Jubaru, Camille Craynest, né à Menin-Deuke, le 9 mars 1872, a été arrêté, samedi, par la gendarmerie, pour infraction à un arrêté d'expulsion du 12 mai 1897.

— Un autre individu, François Calle, né à Lockcristy (Belgique), le 9 août 1852, expulsé sous le nom de « Calais », le 8 septembre 1835, a également été arrêté par la gendarmerie, chez M. Jules Liagre, cultivateur, au Beuk, où il était employé aux champs. Détail curieux: Calle a réussi à se marier à la Mairie de Wattrelos en 1891, alors qu'il était expulsé de France depuis six ans.

CRÉDIT DU NORD
Société anonyme — Capital: 30 millions — 12 millions versés
SUCCURSALES DE:
ROUBAIX, 26, rue de la Gare et 9, rue Nain
TOURCOING, 40, rue de Tournai
Comptoirs de: HALLUIN, 4 bis, rue de la Gare; LANNOY, 9, Gde-Place; CROIX, 7, Gde-Place.
Le CRÉDIT DU NORD fait des avances de fonds sur tous les titres Français et Etrangers cotés en Bourse et en Banque.
Il reçoit en dépôt les titres de toute nature; il en soigne la garde, moyennant un droit très minime, détache lui-même les coupons et en crédite le compte de ses clients.
Il reçoit également en dépôt les objets précieux: bijouterie, argenterie, etc.
Opérations de Bourse en France et à l'Etranger.
Paiement de tous coupons. 5872—2

TOURCOING

Un habile escroc. — *Le coup du chèque.* — Des journaux parisiens ont ainsi intitulé les agissements de certains escrocs qui se faisaient héberger dans les hôtels et les restaurants, en payant avec des chèques, (faux naturellement), sur lesquels ils se faisaient rembourser la différence, ce qui était tout profit pour eux. A Tourcoing, un habile escroc a tenté d'employer le même « truc ». Mais il paraît qu'en province la confiance est plus limitée et c'est ainsi que le porteur de faux chèques a pu être arrêté à sa troisième tentative d'escroquerie.

Samedi matin, un jeune homme disant s'appeler Louis Colin, âgé de 18 ans, originaire de Bordeaux, et être comptable à Paris, se présentait dans différentes maisons, entr'autres chez MM. Lefebvre-Six, coiffeur, Grande-Place, et Dewailly, cabaretier rue de Lille, demandant à louer une chambre et offrant de payer la location à l'avance au moyen de chèques négociables: au Crédit Lyonnais, au Comptoir National d'Escompte, à la Banque de France, ou dans tout autre établissement financier. Il demandait que la différence lui fut remise.

Il n'arriva pas tout d'abord à faire des dupes. Il se rendit alors au « Café Anglais », tenu par M. Rollin, place Notre-Dame et là, put louer une chambre. Il paya au moyen d'un chèque (faux), et reçut la différence soit 40 francs, sur 200 francs, valeur du chèque.

A peine était-il sorti que M. Rollin, pris de doute, informa la police. *L'escroc fut recherché et le sous-brigadier Lorthiois parvint à le retrouver.* Mis en état d'arrestation, il fut conduit devant M. Proix, remplissant les fonctions de commissaire central, qui procéda à son interrogatoire. Son nom était bien Colin. Fouillé, il fut trouvé porteur d'une cinquantaine de chèques portant la firme: « Succursale du Crédit Lyonnais », mais en bleu; des reçus et autres papiers; d'articles de journaux parisiens signalant les agissements identiques de deux escrocs, dans les XVIe et XVIIe arrondissements, sous le titre: « Le coup du chèque », etc...

On suppose que Colin est l'un des escrocs signalés par nos confrères parisiens. Cette capture fait honneur au sous-brigadier Lorthiois. M. Proix, après interrogatoire de Colin, a entendu six témoins. L'escroc sera conduit à Lille, demain, lundi.

Une chute de dix mètres à l'établissement de bains. — Un accident s'est produit samedi vers onze heures et demie du matin, rue du Printemps, au nouvel établissement de bains. Un ouvrier maçon, Victor Doolat, âgé de 30 ans, se trouvait sur un mur élevé de dix mètres et tirait sur un câble métallique afin de fixer un treuil. Tout à coup, il lâcha le câble et tomba à la renverse dans le vide. Après avoir pirouetté, rebondi sur un sommier en fer en s'y abattant sur le ventre, il retomba en tournoyant dans le sous-sol. Ses camarades se précipitèrent à son secours et l'amenèrent au grand air.

MM. les docteurs Dewyn et Caudrelier, appelés en toute hâte, vinrent donner leurs soins au blessé. Celui-ci avait la jambe gauche fracturée, le nez brisé et une plaie au crâne. Les médecins jugèrent son état très grave et le firent transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu. On craint des lésions internes.

SUCCÈS SCOLAIRES. — Mlle Marcelle Beretz, élève des cours secondaires de Tourcoing, a passé avec succès l'examen du brevet élémentaire.

NOS ARTISTES. — Un ancien élève de notre Ecole de peinture, Alidor Lamote, d'origine belge, dont nous avons remarqué l'année dernière les intéressants travaux de dessin et de peinture à l'exposition des Académies de Tourcoing, vient d'obtenir à l'Académie d'Anvers, au bout d'un an d'études, la plus haute récompense de cette école, c'est-à-dire le *Prix d'excellence*, consistant en une couronne d'or, une médaille, un ouvrage d'art et une bourse d'études. Ce prix est accordé à l'élève qui a obtenu les meilleures places dans les dix concours de fin d'année. Nous sommes heureux de constater que nous ne nous étions pas trompés sur l'avenir de ce jeune homme, lorsque dans notre dernier compte-rendu sur l'exposition des Académies de Tourcoing, nous applaudissions à la médaille d'excellence que le jury de notre Ecole municipale lui avait décernée; c'est un succès de plus pour nos cours de dessin et de peinture et pour le dévoué professeur M. Henry Jacquet.

LA SAINT-CHRISTOPHE ET LE FRANC-MARCHÉ. — Chaque année, au moment de la St-Christophe, la Grand'Place et la place Charles-Roussel, étant occupées par des installations foraines, les marchés sont déplacés, et transportés place du Calvaire et dans la rue du même nom. Cette année, un changement a été apporté dans ces dispositions. En effet, nous apprenons que la braderie et le franc-marché qui ont lieu le deuxième lundi de la foire se feront, non plus place du Calvaire, mais dans les rues de l'Industrie, Verte et du Casino. Voici la lettre qui a été adressée à ce sujet par l'Administration municipale à M. le commissaire central:

« Monsieur le Commissaire central, j'ai l'honneur de vous informer que l'Administration municipale a décidé que le marché ordinaire, déplacé à cause de la foire Saint-Christophe, aura lieu le 2e lundi de ladite foire, rues de l'Industrie, Verte et du Casino, et que les marchands pourraient s'y installer à partir de quatre heures du matin. Je vous prie de prendre toutes dispositions en conséquence. Veuillez agréer, etc. — *Le Maire:* Maurice CORDIER, adjoint. »

UNE FETE DE GYMNASTIQUE organisée par les jeunes gens du Patronage de Saint-Christophe, aura lieu aujourd'hui, dimanche, à cinq heures du soir, dans la cour de cet établissement. La fanfare de l'Institution du Sacré-Cœur prêtera son concours à cette fête.

LA CAISSE D'EPARGNE nous communique l'avis suivant:

« Le Conseil de direction rappelle aux déposants que les séances du lundi, qui avaient lieu à cinq heures du soir, se font actuellement le matin, de dix heures à onze heures et demie. En conséquence, la Caisse est ouverte au public: le dimanche, de neuf heures et demie à midi, et le lundi, de dix heures à onze heures et demie. »

MOUVEMENT DE LA POPULATION ETRANGERE. — Pendant la semaine écoulée, treize hommes, neuf femmes et quatre enfants, de nationalité étrangère, sont venus se fixer à Tourcoing. Par contre, neuf hommes, douze femmes et treize enfants, également étrangers, ont quitté notre ville.

CERCLE CHRÉTIEN D'ETUDES SOCIALES. — On nous envoie la communication suivante:

« Dans sa réunion du 24 juin, un membre du groupe a, comme l'indiquait le précédent ordre du jour, exposé la législation ouvrière au sein des Chambres de travail. Il a montré que cette législation étudiée en commun par les deux facteurs de la production, aiderait beaucoup à aplanir les difficultés qu'on rencontre constamment dans l'industrie, difficultés qui naissent à cause du peu de relations existant entre ces deux facteurs. Il importe que des deux côtés on apporte cet esprit de justice qui doit régner dans toute assemblée, et par ce moyen on parviendrait à solidifier le terrain d'entente entre le capital et le travail. De tout ceci, il est bien entendu que ce ne serait pas l'œuvre d'un jour, mais grâce à cette organisation, et surtout au bon vouloir des uns et des autres, on arriverait à améliorer le sort des travailleurs et à leur faire mieux connaître ceux qui les emploient.

» Dans la prochaine séance, qui aura lieu le 1er juillet, il sera fait un exposé sur: *La formation des Chambres de travail.* »

FIANÇAILLES. — On annonce le prochain mariage de M. Tiberghien, fils de M. Emile Tiberghien-Desurmont, industriel, président de la Société des Concerts symphoniques de Tourcoing, avec Mlle Breuvart, d'Armentières.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Lemaire, imprimeur, un apprenti, Charles Maerte, 16 ans, a eu la main droite prise dans une machine. Quelques jours de repos. Docteur Vanneufville. — Jules Marescaux, 29 ans, étarbeur, chez Mme Vve Léger et fils, fondeurs, a été blessé à la main droite par une havure d'une pièce de fonte. Dix jours de repos. Docteur Hurtiez. — Un dégorgeur de la maison Albert Malard et Cie, Arthur Vandorpe, 20 ans, a eu le médius droit pris dans les organes d'une carde. Huit jours de repos. Docteur Playoust. — Un aide-mécanicien, Emile Dutilleul, 33 ans, travaillant chez MM. Ch. Tiberghien et fils, rue de l'Alma, a été contusionné au pied droit par la chute d'un bâti de métier. Huit jours de repos. Docteur Vanneufville. — Chez MM. François Masurel frères, une soigneuse, Maria Capelle, 21 ans, a eu le médius gauche pris entre les buffles d'un métier. Huit jours de repos. Docteur Leduc.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de samedi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes: Pommes de terre, 1.000 kil.; fraises, 260 kil.; blettes, 50 kil.; tomates, 20 kil.; pêches, 30 kil.; asperges, 40 bottes; cerises, 10 kil.; amandes vertes, 30 kil.; haricots verts, 10 kil.; artichauts, 300; beurre, 26 kil.; fromage, 60 kil.; aloses, 400; choux-verts, 270.

USINE MUNICIPALE A GAZ. — Le directeur de l'Usine municipale à gaz de Tourcoing informe le public que, par suite de la création récente d'un service supplémentaire de vente de coke à domicile, le dépôt du Conditionnement n'a plus son utilité et sera supprimé à partir du 28 juin courant. 30.600.

AVIS. — Me Charles Farvacque, ancien officier ministériel, rue Carnot, 40, est heureux d'informer le public qu'il continue comme par le passé à s'occuper de: Recettes de loyers, créances diverses, demandes d'assistance judiciaire, rédaction d'actes, dépôts de bilans, représentation aux faillites et liquidations judiciaires et devant les tribunaux, demandes de pièces à l'étranger, pour mariages et nationalité. Assurances contre l'incendie. Recherches et consultations et renseignements. — Bureau: ouvert: Matin, de 8 heures à midi et de 2 heures à 7 heures. 33646d

GUERIR LA CONSTIPATION et rendre les digestions régulières sans médication, est un problème facilement résolu par l'emploi régulier du Pain Normal Français. *(Voir aux annonces).* 33615

12 portraits soignés 5 francs avec prime, 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing

QUESNOY-SUR-DEULE

CONCOURS AGRICOLE. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui, dimanche, que s'ouvre le concours organisé par le Comice agricole de l'arrondissement de Lille. Il comprendra: 1° Un concours des animaux reproducteurs des espèces bovine, porcine, ovine et caprine; 2° un concours de race chevaline; 3° une exposition de volailles, animaux de basse-cour et chiens; 4° une exposition de produits agricoles divers, cultures maraîchères, fruits, beurres, fromages, chicorées, etc.; 5° une exposition internationale d'instruments et machines agricoles; 6° un concours de fermes et exploitations culturales du canton de Quesnoy-sur-Deûle; 7° un concours de cultures maraîchères, potagères, des arbres fruitiers et des pépinières; 8° un concours de vieux serviteurs de l'agriculture.

Le concours de machines agricoles recevra les instruments de toute provenance.

Parmi les dispositions générales relatives aux concours d'animaux reproducteurs, citons: les animaux dont les propriétaires résident dans l'arrondissement de Lille, seront seuls admis. Une Commission de classement vérifiera l'exactitude des déclarations des exposants: *ses décisions seront sans appel.* Tous les animaux devront être rendus sur le lieu du concours avant neuf heures du matin et exposés jusque cinq heures du soir, sauf le cas de force majeure.

Pour ces concours, une allocation de 1,100 francs, une médaille de vermeil et une médaille d'argent, ont été accordées par M. le Ministre de l'Agriculture, pour être distribuées au nom du gouvernement de la République. La ville de Quesnoy a également voté une subvention en argent et des médailles. Un certain nombre de médailles sont aussi accordées par M. Groussau, député de Tourcoing-Quesnoy, parmi lesquelles une médaille d'or de 100 francs, affectée au concours de division d'honneur.

Emplacement et durée des différents concours. — Espèces bovine, porcine, ovine et caprine, le dimanche, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, route de Lille. — Race chevaline, le lundi, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, pâture de M. Leperoq, brasseur, rue des Vignes, 29 et 31. — Exposition d'aviculture, les dimanche 28 et lundi 29, salle du patronage, rue de Warneton, 26.

Exposition canine, le dimanche, cour du patronage ci-dessus. — Exposition de produits agricoles, exclusivement réservée aux producteurs de l'arrondissement et exposition des produits d'industries agricoles ou d'industries auxiliaires, les dimanche et lundi, préau du patronage ci-dessus.

Exposition internationale d'instruments et machines agricoles, les dimanche et lundi, pâture de MM. Fretin, Ghestem et Vandermersch, rue d'Ypres. Durant toute la semaine, des trains complets ont amené les produits des exposants, lesquels ont été classés dans la journée de samedi, pour faciliter la tâche des membres du jury. La mission de ces derniers sera très difficile, car jamais aucun concours n'a amené autant d'exposants. La ville est toute prête à recevoir dignement les nombreux visiteurs qui seront attirés par cet intéressant concours. Des concerts, des divertissements publics et une ascension aérostatique sont organisés pendant la durée du concours. Les opérations du jury commenceront à dix heures du matin.

A l'issue du concours de chevaux, qui doit avoir lieu lundi matin, réunion des planteurs de tabac, dans la salle des Anciens Militaires, rue Belle-Croix. M. Groussau, député, assistera à la réunion afin de recueillir les desiderata des planteurs et étudier avec eux les moyens d'améliorer leur situation.

La Compagnie du Nord organise des trains supplémentaires de nuit vers les directions de Lille et de Comines pour le dimanche 28 juin.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29 rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

CHOCOLAT MAUPRIVEZ
Représentant: Hughe, 40, rue Makellerie, Tourcoing.

SOIERIES AU MODES
PETIT LOUVRE
FOURNITURES DEGRAVE-LEPLAT FOURNITURES
pr tailleuses 16, Grande-Rue, Roubaix pour modes
31655

LILLE

UN DRAME SUR LES REMPARTS. — Samedi matin, vers 5 heures 40, des agents de police en tournée aux environs du pont Sainte-Agnès, aperçevaient suspendu par son pantalon à une palissade, le corps d'un individu âgé d'environ 25 ans, mort depuis peu. Le décès fut constaté par M. le docteur Bleuzé.

Plus tard, le cadavre a été reconnu pour être celui d'un nommé Louis Wallet, qui fut terrassier chez un entrepreneur de Rouen, M. Drouart, puis à Armentières et à Ascq. C'est du chef de chantier qui l'a embauché récemment qu'on tient ces renseignements.

On ignore encore l'état-civil du défunt. Il a été établi que, la veille, Louis Wallet a bu beaucoup. Est-il allé s'endormir sur le parapet du rempart pour, de là, tomber à l'endroit où on l'a retrouvé? On peut le supposer.

— L'enquête a établi que Louis Wallet était arrivé à Lille, la veille seulement. Il venait d'Ascq, où il travaillait, sur la voie ferrée. Vendredi soir, il a été vu, faisant la fête, rue des Etaques, en compagnie de deux autres terrassiers. L'un de ceux-ci, Camille Cudelet, a été retrouvé; il a déclaré que passablement gris, les trois terrassiers s'étaient quittés sur la Grande-Place, vers onze heures et demie, et que chacun était parti en quête d'un logis. Comme lui, Wallet était en possession, la veille, d'une somme de 50 francs. Cudelet a été gardé à la disposition de la justice.

UNIVERSITE DE L'ETAT. — *Faculté des lettres.* — Les examens annuels de russe auront lieu à la Faculté des lettres le samedi 4 juillet 1903, à trois heures, sous la présidence de M. Louis Léger, professeur au Collège de France, membre de l'Institut.

LES GREVES DE LA GORGUE-ESTAIRES. — On sait que les ouvriers avaient d'abord proposé comme arbitre, M. Vanoosewenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer et filateur de jute.

Après la lettre adressée par M. le Préfet du Nord aux délégués ouvriers et aux délégués patrons pour les inviter à mettre fin par une sentence arbitrale au conflit existant, les ouvriers ont fait choix de trois nouveaux arbitres: MM. Lefebvre, secrétaire du Syndicat textile d'Armentières; Tancré, secrétaire du Syndicat textile d'Houplines, et Créton, secrétaire du Syndicat textile de Lille.

Dans le même temps, les fabricants adressaient à M. le Préfet du Nord une lettre l'informant qu'il ne leur était pas possible de donner satisfaction au désir exprimé par lui.

AU FIL DE LA VIERGE
19, rue Saint-Georges, Roubaix
GRAND CHOIX DE CHAPEAUX
pour dames et fillettes. — Fournitures pour modes. — Spécialité de deuil. — Fantaisie. — Ganterie. 26872

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille NYS-DE BOOSÈRE nul, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Emile NYS, née Elemine-Marie DE BOOSÈRE, décédée à Roubaix, le 26 juin 1903, dans sa cinquante et unième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 28 courant, à huit heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 29 dudit mois, à 9 h. ½, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, contour Saint-Martin, 3.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 29 juin 1903, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri BROUX, décédé à Roubaix, le 26 mai 1903, dans sa 36e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 29 juin 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Philomène SANDRAS, modiste, décédée pieusement à Roubaix, le 24 mai 1903, dans sa 34e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 29 juin 1903, à dix heures, en l'église Saint-Sépulcre, pour le repos de l'âme de Madame veuve Henri LECONTE, née Joséphine-Amélie LEMAIRE, décédée à Roubaix, le 20 mai 1903, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Saint-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Pierre, à Croix, le lundi 6 juillet 1903, à dix heures et demie, pour le repos de l'âme de Madame Henri LORIDANT, née Adèle DELNESTE, membre de la Confrérie de St-Vincent-de-Paul, décédée à Croix, le 4 juin 1903, dans sa 51e année, et un Obit que fera célébrer la Conférence de St-Vincent-de-Paul, le mercredi 15 juillet 1903, à huit heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit du Mois de 1re Classe sera célébré en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, à Tourcoing, le lundi 29 juin 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Catherine LEURIDAN, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, décédée à Tourcoing, le 31 mai 1903, dans sa 84e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, le lundi 29 juin 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile-Louis-Désiré DELVINQUIER, veuf de Dame Estelle LEMAHIEU, décédé à Roubaix, le 19 juin 1902, dans sa 56e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 29 juin 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Maria BOUFFART, décédée à Roubaix, le 27 mai 1903, à l'âge de 45 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, et un Obit que fera célébrer la Confrérie du Rosaire le même jour, à huit heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
(BRICHE-CORNILLE, Successeur)
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'hôpital et le Bureau de Bienfaisance. — Téléphone 748. 16472

FEUILLETON DU 29 JUIN 1903 — N° 30

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

CAÏN

XIX. — (SUITE)

— Tu en auras une, la mienne, d'une grande marque, munie d'un pneu antidérapant... La machine a été retouchée et perfectionnée par moi, et j'en réponds! — Il n'y a pas mieux!

— Très bien, mais une fois arrivé à Survilliers, que ferais-je de ta bicyclette?

— Tu l'abandonneras en plein champ... — c'est une perte que je ferai, mais elle est nécessaire pour ta sécurité... quand nous établirons nos comptes, nous passerons cela à l'article profits et pertes...

— J'ai une valise à Paris...

— J'y ai songé... Un train pour Berlin part de Paris à six heures trente du soir... Tu iras prendre à la gare du Nord un billet comme si tu partais par ce train, et une fois ton billet pris, tu feras enregistrer ton bagage... Ta valise ira droit à Berlin, et en arrivant tu n'auras qu'à la réclamer à la consigne; voilà l'alibi, mon vieux frère, en cas de malheur! ... Parti de Paris pour l'Allemagne à six heures trente, tu ne pouvais te trouver à neuf heures et demie quai de Seine, à Saint-Ouen, et à dix heures dans l'usine de Richard Vernière! qu'en dis-tu?

— Parfaitement trouvé! — Je t'en fais mon compliment?

— Je l'accepte. — Suis toujours mes conseils et tu t'en trouveras toujours bien! — Maintenant une autre recommandation.

— Dis...

— Paye ton hôtel et annonce ton départ pour six heures vingt....

— C'est entendu...

— Munis-toi d'un sac à main ou plutôt d'une sacoche de voyage solide, fermant bien... — Tu comprends que le contenu de la caisse du patron tiendrait difficilement dans tes poches...

— En effet, quatre ou cinq cent mille francs...

— En billets de banque, le volume ne serait pas gros, mais il y aura certainement un certain nombre de milliers de francs en or...

— Je serai muni du sac à main ou de la sacoche.

— Te reste-t-il assez d'argent pour faire face aux frais qui vont se présenter, prévus ou imprévus?

— Non.

— Cinq cent francs te suffiront-ils?

— Assurément.

— Alors tout va bien...

Le contremaître prit dans son portefeuille un billet de banque qu'il tendit à Robert en lui disant:

— Tu vois que je ne me fais pas tirer l'oreille! Il t'aurait fallu mille francs, je te les aurais donnés, puisque je te les avais offerts, et cela te prouve de façon surabondante que j'ai en toi une confiance illimitée. J'espère bien que je n'aurai pas lieu de m'en repentir un jour. Je ne te demande aucun engagement